



16ème législature

Question N° : 11506	De Mme Martine Etienne (La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale - Meurthe-et-Moselle)	Question écrite
Ministère interrogé > Transition écologique et cohésion des territoires		Ministère attributaire > Transition écologique et cohésion des territoires
Rubrique > climat	Tête d'analyse > Canicule et surmortalité	Analyse > Canicule et surmortalité.
Question publiée au JO le : 26/09/2023 Date de changement d'attribution : 12/01/2024 Date de renouvellement : 16/01/2024 Date de renouvellement : 14/05/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Martine Etienne alerte M. le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires sur la canicule de cet été et la surmortalité qu'elle a engendrée. La troisième canicule de l'été s'est déroulée du 11 au 26 août et a concerné un ensemble de 52 départements français, dont 19 en vigilance rouge. Ce ne sont pas moins de 400 décès en excès (+ 4,5 %) qui ont été observés durant cette période de fortes chaleurs et ce n'est qu'une estimation de Santé publique France, qui publiera un bilan consolidé à l'automne 2023. Les personnes âgées sont les plus touchées. Les régions où les excès sont les plus élevés sont l'Auvergne-Rhône-Alpes avec 169 décès en excès (+7,3 %) et la Nouvelle Aquitaine avec 120 décès en excès (+ 9,5 %). L'été 2023 aura été le plus chaud jamais mesuré au niveau mondial selon l'institut Européen Copernicus. Le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a estimé que l'effondrement climatique avait commencé. Le Gouvernement, lui, reste sourd. En 2021, le Conseil d'État a condamné la France pour inaction climatique. Depuis, rien n'a changé. Pourtant, il est vital et urgent que le Gouvernement instaure des mesures concrètes pour lutter contre les canicules en adaptant par exemple, le code du travail aux conséquences du changement climatique pour protéger les travailleurs. Il faut prioriser l'installation de climatiseurs dans les hôpitaux, les EHPAD, les écoles en encadrant leurs installations aux particuliers. Il faut stopper immédiatement tout usage superflu des ressources en eau, ressource commune de l'humanité. Ainsi, Mme la députée interroge M. le ministre : quand le Gouvernement va-t-il investir dans la bifurcation écologique et sociale pour l'économie française ? Quand un plan massif sera mis en place pour injecter 200 millions d'euros pour développer l'emploi, la formation et rétablir des pôles publics de l'énergie, dans les transports, dans la santé et ainsi réindustrialiser le pays avec des filières au service de la bifurcation écologique ? Quand le Gouvernement prendra-t-il enfin réellement la mesure de l'urgence climatique et se décidera à respecter ses engagements climatiques et à sortir du modèle de la surconsommation délétère pour les sols, l'eau, l'air et le climat ? Elle souhaite connaître les perspectives à ce sujet.